



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 55440

### Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation sécuritaire en Afghanistan. Au cours du premier tour des élections présidentielles qui a eu lieu le 5 avril 2014, les attentats terroristes se sont multipliés à Kaboul. Des actions ont aussi été menées en province, avec l'objectif affiché de faire échouer le processus électoral. De manière générale, la situation sécuritaire est extrêmement mauvaise et combine plusieurs risques : enlèvements, risque terroriste, criminalité etc. Selon un rapport de l'ONU rendu public le 8 février 2014, le nombre de civils tués et blessés a augmenté de 14 % en un an. Au cours de l'année, les combats entre les forces afghanes et les insurgés se sont intensifiés, provoquant des pertes de plus en plus élevées au sein de la population civile. Ainsi, depuis cinq ans, plus de 13 000 personnes ont été tuées et plus de 24 000 furent blessées. Pour cette situation alarmante de l'Afghanistan, la France n'y est pas absente malgré le retrait de ses troupes à la fin de l'année 2012. Notre armée y a accompli sa mission de manière exemplaire, ayant à déplorer la perte de 89 soldats. Elle continue d'y mener une active politique de coopération économique, culturelle et humanitaire. Pourtant, avec le retrait programmé des 50 000 soldats de l'ISAF au cours de 2014, il souhaite connaître les missions de notre dispositif militaire actuel en Afghanistan, de son évolution prévisible jusqu'à la fin de l'année et la contribution de la France à la stabilisation durable de ce pays.

### Texte de la réponse

Les 305 militaires français présents à ce jour en Afghanistan participent à la réalisation de la mission de l'OTAN et au soutien de la force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS). Au sein de cette force, nos troupes sont réparties entre les états-majors de la FIAS, le commandement et la gestion de l'aéroport militaire de Kaboul, les écoles de formation des forces de sécurité afghanes, le laboratoire de lutte contre les engins explosifs improvisés et un hôpital militaire. Dans ce contexte, la contribution de la France à la réduction des violences en Afghanistan et à la stabilisation de cet État se traduit notamment par des actions de formation des cadres et des autorités de ce pays. Une diminution des effectifs français devrait intervenir au cours du deuxième semestre de l'année 2014, en particulier dans le domaine du soutien opérationnel et de la formation, selon des modalités qui permettront de respecter les engagements pris par la France dans le cadre du traité d'amitié et de coopération conclu avec l'Afghanistan le 27 janvier 2012. Le désengagement progressif des forces françaises est conforme à l'esprit du processus de transition entamé en 2012 par la FIAS et s'accentue tandis que se poursuit la montée en puissance des forces de sécurité afghanes qui réalisent désormais seules plus de 95 % des opérations menées dans ce pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. William Dumas](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55440

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [13 mai 2014](#), page 3780

**Réponse publiée au JO le :** [27 mai 2014](#), page 4271